

Comment lire votre relevé de compte

Il existe deux types de comptes à Gestion de patrimoine Manuvie, ce qui détermine les relevés que vous recevrez. Si vous avez un **compte « titulaire pour compte »**, vous recevrez un **Relevé de compte** pour les placements détenus en votre nom auprès de Services de compensation Fidelity Canada.

Si vous avez un **compte « au nom du client »**, vous recevrez un **Rapport sur les positions des clients détenues en dehors de Services de compensation Fidelity Canada S.R.I.**, c'est-à-dire les actifs détenus directement auprès de la société de gestion de fonds.

Les deux relevés fournissent des renseignements sur les placements, par exemple le sommaire du portefeuille, les avoirs en compte et l'activité du compte. Voici un aperçu de ces sections et des renseignements à connaître.



1. Conditions générales

Explications juridiques et administratives, et faits importants concernant votre relevé, votre compte, les calculs de la valeur de marché, les liquidités et d'autres renseignements sur les transactions.

Il est important de conserver votre relevé à des fins de consultation ultérieure et de tenue des dossiers.

2. Membre du FCPE

Pour les comptes « titulaire pour compte » uniquement : vos placements sont protégés par le Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE). Pour en savoir plus, consultez le site www.fcpi.ca/accueil.

3. Sommaire du portefeuille

Une vue claire de vos comptes est incluse dans le relevé, ainsi qu'une comparaison de la valeur du total de l'actif entre la période précédente et la période actuelle. Ces valeurs sont fournies à la fois sous forme de montants consolidés de l'actif total de tous les comptes et séparément pour chaque compte figurant dans le relevé.

Il se peut que des comptes en monnaie canadienne et en monnaie américaine figurent sur le même relevé de compte, chaque compte indiquant la valeur dans sa monnaie respective en plus de la valeur consolidée indiquée en monnaie canadienne.

4. Répartition de l'actif

Les placements détenus dans vos comptes et présentés dans le relevé sont regroupés par catégorie d'actifs à laquelle ils appartiennent.

Les catégories d'actifs les plus courantes sont les liquidités, les actions, les titres à revenu fixe et les fonds communs de placement.

Ces renseignements vous permettent de connaître le pourcentage de vos placements alloué à chaque catégorie d'actifs.

5. Avoirs en compte

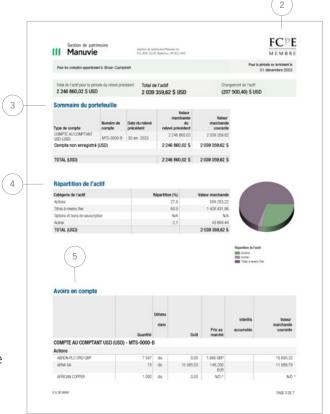
Les avoirs détenus dans vos comptes figurant sur les relevés seront répertoriés dans la section « Avoirs en compte ».

Les avoirs sont regroupés par compte et par catégorie d'actifs. Chaque avoir indiquera la quantité, le coût, le prix actuel (avec trois décimales) et la valeur marchande actuelle. Pour certains avoirs, tels que

les placements dans les titres à revenu fixe, les intérêts courus sont également déclarés.

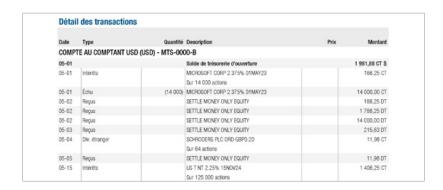
Des sous-totaux sont fournis pour chaque catégorie d'actifs et chaque compte, ainsi qu'un total général et des totaux par devise, le cas échéant.





6. Activité du compte

Renseignements détaillés sur toutes les transactions effectuées sur votre compte au cours de la période visée par le relevé, y compris le solde en espèces d'ouverture et de clôture du compte, les transferts d'avoirs, les distributions et les paiements de dividendes, les achats et les ventes d'avoirs, et bien plus encore.



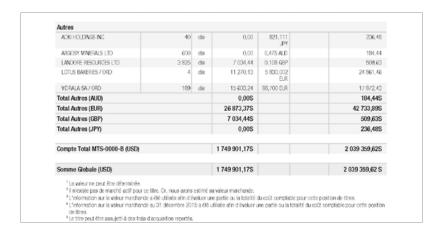
7. Autres renseignements

Votre relevé peut comporter des sections supplémentaires en fonction du type de comptes.

Un **Sommaire des revenus** est présenté lorsque des revenus, tels que des dividendes et des intérêts, sont accumulés dans les comptes.



Le **Sommaire des régimes enregistrés** présentera des renseignements relatifs aux comptes enregistrés tels que les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI) et les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE). Il s'agit de renseignements tels que les montants des cotisations et des retraits, ainsi que les renseignements personnels du bénéficiaire.



Périodicité des relevés

Des relevés trimestriels sont envoyés pour tous les comptes. Des relevés de fin de mois peuvent également être produits et vous être remis si des opérations ont été effectuées sur le compte au cours du mois.

Les relevés seront envoyés par la poste, à moins que vous ne vous soyez inscrit au portail des investisseurs de Gestion de patrimoine Manuvie e et que vous ayez choisi de ne recevoir que des documents électroniques.

Manuvie, Manuvie & M stylisé, le M stylisé et Gestion de patrimoine Manuvie sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisés par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.